

**AVIS PUBLIC  
ENTREE EN VIGUEUR**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 24-375**

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 juin 2024**, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 24-375** permettant la délivrance d'un permis de construction de trois résidences multifamiliales isolées de six logements chacune sur le lot 6 476 498 (situé aux 16800-16840, avenue Fernand-Ménard) dans la zone d'utilisation résidentielle 9039-H-24, érigées sur un même terrain (lot de base) faisant l'objet d'une opération cadastrale destinée à créer une copropriété horizontale pour un usage résidentiel.

Cette résolution est entrée en vigueur le 20 juin 2024, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 2 juillet 2024.



Me André Cordeau  
Greffier par intérim